

## Zoom sur ...

**... les perspectives de la Banque mondiale sur l'économie mondiale en 2020 : « Croissance au ralenti et défis pour l'action publique »**

Après avoir connu sa plus faible performance en termes de croissance depuis la crise financière mondiale avec un taux estimé à +2,4% en 2019, **l'économie mondiale devrait enregistrer un léger rebond cette année, à +2,5%**, à la faveur de la reprise progressive des échanges commerciaux et des investissements. Cette tendance haussière fragile s'inscrit dans un contexte toujours marqué par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, **le gonflement sans précédent de la dette dans le monde** et le ralentissement prolongé de la croissance de la productivité. Le rapport rappelle que le degré d'incertitude qui entoure ces prévisions est élevé du fait de l'imprévisibilité du contexte politique.

❖ **La croissance en Afrique subsaharienne, légèrement supérieure à la croissance mondiale, ne suffit pas à endiguer la pauvreté**

Avec une croissance estimée à +2,4% en 2019, la croissance du sous-continent a connu un léger ralentissement par rapport à l'année précédente (à +2,6%), imputable notamment à la baisse des prix des matières premières (en particulier du pétrole) – contribuant à la détérioration des soldes des comptes courants. Elle est attendue à +2,9% en 2020 – **un niveau légèrement supérieur à la croissance mondiale**. La tendance haussière devrait se poursuivre en 2021, à +3,1%, puis en 2022, à +3,3% – soit respectivement 0,5 et 0,6 point de pourcentage au-dessus de la croissance mondiale. Cependant, **les prévisions de la Banque mondiale ont été revues à la baisse de 0,4 pp** par rapport à celles de juin 2019 (elles-mêmes déjà revues à la baisse par rapport à celle de janvier 2019), en raison du fléchissement de la demande des principaux partenaires commerciaux, de la baisse des prix des produits de base et de **l'évolution défavorable de la situation intérieure dans plusieurs pays**.

L'activité dans les trois plus grandes économies de l'Afrique subsaharienne – Afrique du Sud, Angola et Nigéria – a été très modérée (avec des croissances respectives de +0,4%, -0,7% et +2%), **le PIB par habitant des trois pays se contractant même pour une cinquième année consécutive**. Au Nigéria, l'activité a été morose en dépit de l'augmentation de la production de

pétrole, le secteur agricole souffrant notamment de la persistance des difficultés sécuritaires. **Hors Afrique du Sud, Angola et Nigéria, la croissance de l'Afrique subsaharienne en 2019 s'établit à 4,1%**, contre 4,4% en 2018. Elle est attendue à 4,6% en 2020.

**Au regard de la croissance démographique** (la population africaine devrait doubler d'ici 2050, à 2,1 Mds d'habitants ; [voir notre publication sur le sujet](#)), la croissance économique observée au sein du continent demeure trop faible pour atteindre les objectifs d'élimination de la pauvreté. En effet, si le taux de pauvreté a diminué, **le nombre de pauvres continue d'augmenter**. Alors que 56% de la population mondiale pauvre vit en Afrique subsaharienne, il s'agit aussi du continent où la croissance du revenu par habitant devrait être la plus lente.

❖ **Outre le Nigéria, les pays d'Afrique de l'Ouest demeurent parmi les plus dynamiques du continent malgré la persistance de plusieurs facteurs de risque exogènes**

Outre le Nigéria, les économies nationales d'Afrique de l'Ouest enregistrent des croissances parmi les plus dynamiques du continent. A l'exception du Libéria, qui subit une contraction de 1,4% de son PIB (liée notamment à la réduction continue de la présence des grands groupes de caoutchouc et d'huile de palme), **tous les pays de la région enregistrent en effet une croissance supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne en 2019** – y compris en excluant l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigéria. **La Côte d'Ivoire (à 7,3%) se place même au 4<sup>ème</sup> rang des croissances les plus élevées du monde en 2019**, et au 3<sup>ème</sup> rang en Afrique, derrière le Rwanda (8,5%) et l'Ethiopie (9%). **Les investissements dans de nouvelles capacités pétrolières et minières** ont particulièrement stimulé l'activité au Ghana (+7%), en Guinée (+5,9%) et en Mauritanie (+6,4%), tandis que la Côte d'Ivoire a bénéficié **de cours du cacao favorables**. **La plupart des pays de la zone ont cependant connu une révision à la baisse de leur croissance pour l'année 2019** : le Libéria enregistre la plus forte révision à la baisse, avec un recul de -1,8 pp. Suivent la Sierra Leone (-0,6 pp, à 4,8%) et le Sénégal (-0,5 pp, à 6,3%, en raison vraisemblablement des sécheresses ayant impacté le niveau des productions agricoles). A l'inverse, le Cap Vert (+5%) et la Gambie (+6%) ont tous deux enregistré les plus fortes révisions à la hausse de leur croissance (+0,6 pp chacun).

**Avec 8 pays classés dans le top 20 mondial des croissances prévisionnelles les plus élevées**, la CEDEAO devrait rester une force motrice du continent en 2020. Comme en 2019, **l'économie ivoirienne devrait enregistrer la plus forte croissance de la zone**, avec un taux prévisionnel de +7%, devant le Ghana (+6,8%), le Sénégal (+6,8%) et le Bénin (+6,7%). A l'inverse, **le Libéria se place à nouveau en queue de classement dans la région, avec un taux de croissance prévisionnel à +1,4%. Seuls 3 pays d'Afrique de l'Ouest devraient enregistrer un ralentissement de leur rythme de croissance** par rapport à 2019, à savoir la Côte d'Ivoire (-0,3 pp), la Mauritanie (-0,7 pp) et le Niger (-0,3 pp).

**5 pays voient leur perspective de croissance révisée à la baisse** : la Sierra Leone accuse la plus forte révision (-0,5 pp), suivie de la Côte d'Ivoire (-0,3 pp). La plus forte révision à la hausse concerne la Gambie (+1,1 pp).

(i) **La crise sécuritaire au Sahel**, (ii) **la fermeture des frontières nigérianes**, (iii) **la chute du prix des matières premières (notamment du coton)** et (iv) **le risque d'instabilité lié aux élections à venir** constituent les principaux facteurs de risque qui pourraient affaiblir les perspectives économiques de la zone.

Croissance du PIB réel (%)	Perspectives économiques mondiales (Banque mondiale, janvier 2020)			Révision par rapport aux prévisions de juin 2019	
	2019 (estimation) (%)	2020 (prévision) (%)	Dynamique de croissance entre 2019 et 2020 (pp)	2019 (pp)	2020 (pp)
Bénin	6,4	6,7	↗ +0,3	-0,1	0,2
Burkina Faso	6	6	=	-	-
Cap-Vert	5	5	=	0,6	0,4
Côte d'Ivoire	7,3	7	↘ +0,3	-0,1	-0,3
Ghana	7	6,8	↘ -0,2	-0,6	-0,2
Gambie	6	6,3	↗ +0,3	0,6	1,1
Guinée	5,9	6	↗ +0,1	-	-
Guinée-Bissau	4,6	4,9	↗ +0,3	0,3	0,1
Libéria	-1,4	1,4	↗ +2,8	-1,8	-0,2
Mali	5	5	=	-	0,1
Mauritanie	6,4	5,7	↘ -0,7	-0,3	-0,1
Niger	6,3	6	↘ -0,3	-0,2	-
Nigéria	2	2,1	↗ +0,1	-0,1	-0,1
Sénégal	6,3	6,8	↗ +0,5	-0,5	-0,2
Sierra Leone	4,8	4,9	↗ +0,1	-0,6	-0,5
Togo	5,3	5,5	↗ +0,2	0,3	0,3
Afrique subsaharienne	2,4	2,9	↗ +0,5	-0,5	-0,4
Afrique subsaharienne hors Nigéria, Afrique du Sud et Angola	4,1	4,6	↗ +0,5	-0,5	-0,3

## ACTUALITE REGIONALE

### Sommet du G5 Sahel à Pau le 13 janvier 2020 : 220 soldats français supplémentaires pour Barkhane

[Le Président français Emmanuel Macron a réuni les chefs d'États africains du G5 Sahel le 13 janvier à Pau](#) afin d'évoquer la situation sécuritaire de la région, et plus spécifiquement l'opération « Barkhane » menée par la France depuis 2014, qui y déploie 4 500 soldats. Outre les présidents du Tchad, du Niger, du Burkina Faso, du Mali et de la Mauritanie, le sommet a également accueilli le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, et le président du Conseil européen, Charles Michel. A l'issue de cette rencontre, i) l'engagement militaire de la France au Sahel a été renouvelé,

ii) l'envoi de 220 soldats français supplémentaires a été annoncé, et iii) le président français et ses homologues africains ont convenu de mettre en place une « Coalition pour le Sahel » destinée à coordonner leur action. Ce groupe rassemblera la force conjointe du G5 Sahel, la force Barkhane, les pays déjà engagés ainsi que les partenaires qui rejoignent progressivement la coalition, à l'instar des futures forces spéciales européennes, baptisées « Takuba ». Les chefs d'Etats ont décidé de concentrer leurs efforts militaires dans la zone dite « des trois frontières » (entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger), considérée comme l'épicentre du conflit. Un nouveau sommet réunissant les Etats du G5 Sahel et la France se tiendra en juin 2020 à Nouakchott. Pour rappel, ces annonces s'inscrivent dans un contexte de dégradation de la situation sécuritaire au Sahel depuis plusieurs mois. [Selon l'ONU](#), plus de 4 000 personnes ont été tuées dans des attaques terroristes en 2019 au Burkina Faso, au Mali et au Niger, et le nombre des déplacés aurait décuplé, approchant le million.

### **La Banque africaine de développement alloue 1,2 M EUR pour former les décideurs politiques à l'augmentation des revenus miniers dans 5 pays ouest-africains**

[La Banque africaine de développement \(BAfD\) a accordé un don de 1,2 M EUR pour la mise en œuvre de formations au profit des décideurs politiques responsables du secteur extractif](#) dans 8 pays africains riches en ressources, afin de les aider à améliorer la collecte de revenus miniers. En Afrique de l'Ouest, 5 pays seront bénéficiaires : la Guinée, le Libéria, le Niger, le Mali et la Sierra Leone. Ce projet de modélisation financière pour le secteur extractif (FIMES) sera mis en œuvre jusqu'en 2022 par le Centre africain des ressources naturelles (ANRC) de la Banque. Approuvé en décembre 2019, le don octroyé est le premier du genre au titre de la Facilité d'appui à la transition (Transitional support facility) de la BAfD. Il intervient alors que les perspectives dans le secteur minier, notamment aurifère, sont relativement bonnes dans la région pour l'année 2020 – comme en témoigne [l'annonce récente de la société Resolute Mining](#) opérant au Mali (243,1 K onces d'or produites en 2019) et au Sénégal (87,2 K onces produites par le groupe en 2019 après son rachat au britannique Toro Gold survenu en août) de sa volonté d'augmenter sa production d'or à 500 k onces cette année, contre 384,7 K onces en 2019. La compagnie canadienne Teranga Gold, [qui a publié ses résultats de l'année 2019 la semaine dernière](#), a pour sa part indiqué une production record de près de 290 K onces d'or l'année dernière, dépassant même ses prévisions initiales.

### **Signature de plusieurs accords de financement en faveur du Burkina Faso, du Libéria, du Niger et du Togo à l'occasion de la semaine durable d'Abu Dhabi**

[La semaine durable d'Abu Dhabi était organisée cette semaine du 11 au 18 janvier dans la capitale émiratie](#), en présence de plusieurs chefs d'Etat internationaux – dont [le président malien Ibrahim Boubacar Keïta](#) et le [président sierra-léonais Julius Maada Bio](#). A cette occasion, le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (FADD) – le principal organisme national émirati d'aide au développement économique – a [signé quatre accords de prêt d'un montant total de 38,5 M USD](#) avec les gouvernements du Burkina Faso, du Togo, du Niger et du Libéria, lors de la 10<sup>ème</sup> session de l'Assemblée de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Ce montant est dirigé vers quatre projets d'énergie renouvelable dans les pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la Facilité de projet IRENA/FADD : (i) 5,5 M USD sont destinés au Burkina Faso et participeront à la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 3 MW devant fournir de l'électricité à 40 000 personnes dans les zones rurales ; (ii) 10 M USD ont été alloués au Niger au projet d'électrification rurale solaire de 2,1 MW mis en œuvre par l'Agence nigérienne de promotion de l'électrification en milieu rural (ANPER) qui bénéficiera à 100 villages nigérien ; (iii) un prêt de 8 M USD est destiné à financer le projet hydroélectrique de 2,1 MW de River Gee au Libéria ; (iv) 15 M USD sont enfin alloués au projet photovoltaïque solaire de 30 MW de Blitta au Togo – que la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD) s'est aussi engagée à financer sous forme de prêt à hauteur de 11 M USD.

### **L'Initiative de Lomé organisée les 17 et 18 janvier au Togo pour criminaliser le trafic de faux médicaments en Afrique**

Sept chefs d'Etats africains (Congo-Brazzaville, Gambie, Ghana, Niger, Ouganda, Sénégal et Togo) et plusieurs personnalités du monde médical – dont le directeur général de l'Organisation mondiale pour la Santé (OMS) – se réuniront, [les 17 et 18 janvier, pour signer l'Initiative de Lomé](#), un accord international criminalisant le

trafic de faux médicaments. L'initiative est organisée par le gouvernement togolais en partenariat avec l'ONG indépendante « Fondation Brazzaville », basée à Londres. La rencontre vise à jeter les bases d'un engagement continental dans la lutte contre ce trafic qui tue plus de 900 000 personnes par an en Afrique. A l'issue de cette rencontre, de nouvelles législations devraient ainsi être introduites. Pour rappel, le phénomène de contrefaçon existe dans le monde entier mais touche particulièrement le continent africain, qui concentre 42% des faux médicaments saisis depuis 2013. Si le Togo est l'un des pays pionniers à avoir modifié son Code pénal dès 2015, son voisin nigérian reste pour l'instant peu mobilisé sur la question. Le Nigéria serait pourtant la première destination des produits contrefaits en Afrique : en septembre 2016, le tiers des 126 millions de faux médicaments saisis dans seize ports africains lors d'une opération de l'Organisation mondiale des douanes était ainsi destiné au géant anglophone.

### **Signature d'un partenariat entre le Cluster maritime d'Afrique francophone (CMAF) et le Cluster maritime français**

[Une convention de partenariat entre le Cluster maritime d'Afrique francophone \(CMAF\) et le Cluster maritime français](#) a été signée à l'Académie régionale des sciences et des techniques de la mer à Abidjan (Côte d'Ivoire), en présence de l'Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson. Cette signature de partenariat vise à renforcer les actions et la proximité des deux organisations afin de défendre les intérêts des acteurs du secteur maritime auprès des pouvoirs publics. Pour rappel, le CMAF a été créé en janvier 2019 et est basé à Lomé (Togo). Il a pour objectif de promouvoir et défendre les activités conduites par les acteurs du secteur maritime de 21 pays d'Afrique francophone.

### **La Banque africaine de développement dévoile sa politique en matière d'opérations non souveraines**

[La Banque africaine de développement \(BAfD\) a organisé, le 13 janvier à Abidjan \(Côte d'Ivoire\), un atelier afin d'exposer son approche du financement du secteur privé](#) aux représentants gouvernementaux, du secteur privé, des organisations partenaires et de la société civile qui participaient à l'événement. Cette nouvelle politique en matière d'opérations non souveraines (dites « politique des ONS ») fournit le cadre général et les modalités requises permettant à la Banque d'octroyer des prêts et de réaliser des investissements, sans garantie souveraine, aux entités privées et publiques qui respectent les conditions d'admissibilité spécifiques aux termes non concessionnels. Dans son discours d'ouverture, le vice-président principal du groupe a rappelé que les prêts de la BAfD au secteur privé à des fins d'investissement ont considérablement augmenté ces dernières années, passant d'environ 300 M USD au début des années 2010 à plus de 2 Mds USD aujourd'hui.

## **BENIN**

---

### **Aménagement du contournement nord-est de Cotonou : de nouvelles études confiées à EGIS international**

[Le Conseil des ministres du 15 janvier 2020](#) a décidé de confier à la société française EGIS International les études complémentaires d'aménagement du contournement nord-est de Cotonou et des berges de la lagune. Celles-ci doivent être réalisées afin de redéfinir le tracé qui minimisera les expropriations. EGIS international avait déjà réalisé les études initiales d'aménagement du projet.

## **BURKINA FASO**

---

### **Nomination d'un nouveau directeur des Douanes**

[Le nouveau Directeur général des douanes, l'inspecteur Élie Kalkoumndo, a pris ses fonctions le 7 janvier 2020](#) et remplace ainsi Adama Sawadogo, en poste depuis 5 ans et admis à la retraite. Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et de gestion, Elie Kalkoumndo est inspecteur des douanes depuis 1997, après deux années de formation à l'école nationale des douanes. Plusieurs fois chef de bureau des douanes dans des provinces et chef de brigade, Elie Kalkoumndo a aussi été directeur régional des douanes du Sud-Ouest de 2012 à 2014 et du Centre-est de 2014 à 2017.

## CAP-VERT

---

### **Le Cap-Vert organise un second Forum d'investissement en juillet sur l'île de Sal**

Les villes de Luanda (Angola) et Lagos (Nigéria) recevront en mars 2020 les conférences sur l'investissement privé au Cap-Vert, [en préparation du forum d'investissement de l'île de Sal prévu du 1<sup>er</sup> au 3 juillet de cette année](#). Le précédent forum, qui s'était tenu en juillet 2019, avait permis de mobiliser 1,5 Md EUR de projets et d'intentions d'investissements privés. Sur les 41 projets ayant fait l'objet de protocoles d'accord, sept sont déjà en cours de mise en œuvre selon le Président de la Bourse du Cap-Vert lors de la présentation des résultats obtenus depuis la première édition du Forum.

### **Appel d'offres pour l'installation de deux centrales solaires de 5 MW sur les îles de Sal et de Sao Vicente**

Le gouvernement du Cap-Vert a lancé [un appel d'offres public international pour la soumission de manifestations d'intérêt](#) pour l'installation de deux centrales solaires de 5 MW chacune sur les îles de Sal et de Sao Vicente, selon un communiqué de la Direction nationale de l'industrie, du commerce et de l'énergie. L'appel d'offres porte sur la conception, la construction, la mise en service, le financement, la propriété, l'exploitation et la maintenance des deux centrales, en tant que producteurs indépendants. Ces centrales s'ajouteront aux projets solaires de Calheta de Sao Miguel, Santa Cruz, sur l'île de Santiago (10 MW), d'Ervatao, sur l'île de Boa Vista (5 MW) et du parc éolien d'Achada Mostarda à Sao Domingos (10 MW).

## COTE D'IVOIRE

---

### **Lancement des Rencontres d'Abidjan sur les villes durables**

Le ministre ivoirien de la Ville, François Albert Amichia, a annoncé, le 13 janvier 2020 au siège de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI - Patronat ivoirien), [l'organisation des Rencontres d'Abidjan sur la ville durable africaine, les 27 et 28 février 2020](#). Organisé en prélude du [Sommet Afrique-France 2020](#) prévu en juin 2020 à Bordeaux, cet événement permettra aux différents acteurs engagés sur la question de la ville (entreprises, collectivités locales, bailleurs de fonds...), d'échanger et de partager des solutions sur la ville durable africaine.

### **Accord de promotion et de protection des investissements avec le Japon**

L'Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire, Hideaki Kuramitsu, et le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, ont procédé à [la signature d'un accord pour la promotion et la protection réciproque des investissements dans les deux pays](#) le 13 janvier 2020. Selon les données du ministère ivoirien de l'Economie et des Finances, en 2017 les échanges commerciaux entre les deux pays s'élevaient à 127 Mds FCFA (environ 193 M EUR). Le 16 janvier, [l'Ambassadeur du Japon a participé à la cérémonie de lancement de la construction du nouveau terminal céréalier d'Abidjan](#), d'un montant global de 60 Mds FCFA (91,6 M EUR) financé à hauteur de 58,3 Mds FCFA (89 M EUR) par un prêt du Japon via son agence de coopération internationale (JICA).

### **Principales mesures de l'annexe fiscale 2020**

Entrée en vigueur depuis le 2 janvier 2020, [cette annexe fiscale \(AF\)](#) introduit 29 nouvelles mesures (exonération, suspension, création de taxes, d'augmentation de taux d'imposition, etc.). Comme principales mesures, l'AF consacre l'exonération (sur 5 ans) des entreprises de transformation des produits agricoles en produits finis, (i) des taxes sur les opérations bancaires relatives aux prêts dédiés à l'installation de nouvelles unités de transformation, (ii) de la contribution des patentes et de l'impôt foncier. Pour soutenir le développement de l'industrie pharmaceutique, l'AF exonère de TVA les achats d'équipements, de matériels et d'outillages nécessaires à la réalisation des investissements pour la production de médicaments. D'autres mesures d'incitation aux entreprises ont été actées, dont la suspension du paiement de l'Impôt minimum forfaitaire (impôt à la charge des entreprises dont le résultat fiscal de l'exercice est déficitaire où dont l'impôt sur les bénéficiaires est inférieur à un certain seuil). Par ailleurs, en soutien à la politique de réduction des disparités régionales, l'AF prévoit l'exonération (sur 5 ans) des Impôt sur les bénéficiaires industriels et

commerciaux et de la contribution de patente en faveur des investissements d'un montant d'au moins 1 Mds FCFA (1,5 M EUR) réalisés en province. En matière de révision des taux d'imposition, la mesure principale porte sur l'augmentation à 50% (contre 44% avant révision) des droits d'accises sur les produits du tabac. L'AF prévoit également la création d'une taxe sur les services de vidéo à la demande ; la taxe sera de 3 % sur le montant versé par le client pour bénéficier du contenu de l'entreprise taxée. Cette taxe financera le cinéma en Côte d'Ivoire : une partie (60%) des fonds récoltés abondera le fonds de soutien à l'industrie cinématographique et le reliquat (40%) sera reversé à l'Office national du cinéma. Les entreprises majeures affectées par cette taxe sont Youtube, Netflix et Dailymotion. A noter qu'aucune communication officielle n'a encore été faite sur l'incidence financière nette des réformes prévues.

### **Attribution de 4 permis de recherche minière**

[Le Conseil des ministres](#) réuni le 15 janvier a adopté quatre décrets portant attribution de permis de recherche aurifère aux sociétés Perseus Yaouré SARL (maison-mère australienne), Sahaurum CI SA, Fortune exploration SARL, Manas côte d'Ivoire SARL (maison-mère australienne). Les zones concernées sont principalement situées dans le Centre-ouest du pays et près de la frontière burkinabé.

### **Croissance du trafic global du port d'Abidjan en 2019 et concession d'un terminal**

Au cours d'une cérémonie de présentation de vœux, [le directeur général du Port autonome d'Abidjan \(PAA\) a indiqué que le trafic global avait cru durant l'année 2019](#) de 7%, passant de 24,1 Mt à 25,8 Mt. Le DG a également exposé son ambition de renforcer la vocation régionale du port en menant à leur terme divers projets d'infrastructure comme la construction du second terminal à conteneurs. Par ailleurs, l'actualité du PAA a été marquée par [la signature de l'accord de concession du terminal roulier](#) (transport de véhicules entre autres) à la société Terminal roulier d'Abidjan (TERRA). Bolloré, Terminal Link (CMA-CGM et China Merchants), Grimaldi et Movis sont les actionnaires de cette concession. Cette convention s'inscrit dans la politique d'amélioration de la compétitivité du PAA par la modernisation de certaines infrastructures. Le terminal roulier disposera d'une capacité d'accueil de 70 000 véhicules par an.

### **Ouverture par le Vietnam d'un Consulat en Côte d'Ivoire**

[Le Vietnam a ouvert un consulat en Côte d'Ivoire](#) le 15 janvier 2020 et a nommé Anne Le Uyen Phuong Nguyen en tant que Consule honoraire. La Consule a été présentée lors d'une cérémonie officielle en présence de l'ambassadeur du Vietnam en Côte d'Ivoire (résidant au Maroc). Ces changements diplomatiques interviennent alors que la Vietnam, premier importateur mondial de noix de cajou, cherche à diversifier son approvisionnement en anacarde. Pour rappel, la Côte d'Ivoire représente à elle seule un tiers des importations de noix de cajou du Vietnam, dont elle est le premier producteur mondial.

## **GAMBIE**

---

### **Lancement d'un projet de 26 M USD de lutte contre la pauvreté financé par la BID**

[Un projet de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la production des petits ruminants a été lancé](#), sous l'égide du ministère de l'Agriculture. Il est financé par un prêt de la BID de 25,2 M USD et durera quatre ans. Le projet ciblera les communautés rurales et périurbaines et s'efforcera de créer des opportunités d'emploi pour les femmes et les jeunes dans le pays. L'objectif principal du projet est de réduire l'importation de petits ruminants en provenance des pays voisins et d'encourager l'autosuffisance en matière de production de viande. Le projet couvrira la gestion de la production, l'amélioration génétique et le contrôle des maladies, l'accès au financement, la modernisation des infrastructures et le développement du capital humain.

## GUINEE

---

### **Aboubacar Sylla annonce des travaux de construction d'un nouvel aéroport et d'une ligne de chemin de fer Conakry-Niger**

[A l'occasion de la cérémonie de présentation de ses vœux pour le nouvel an](#), le ministre d'Etat et ministre des Transports, Aboubacar Sylla, a annoncé le 10 janvier la concrétisation en 2020 de plusieurs projets initiés en 2019 et portés par son Ministère, notamment : la mise en circulation de bateaux-bus à Conakry ; le démarrage de la construction de la ligne de chemin de fer Conakry-Niger ; la réalisation du premier tronçon de 65km de l'axe Conakry-Koubia ; la mise en œuvre de l'opération d'immatriculation des véhicules et de biométrisation des permis de conduire ; le début des travaux de construction des aéroports régionaux de Boké, Kankan, Faranah, Labé et Nzérékoré ; le démarrage des travaux du nouveau terminal aéroportuaire de Gbessia (le constructeur devrait être recruté dans les prochaines semaines, suite au lancement de l'appel d'offre).

### **EDG : le syndicat suspend son mot d'ordre de grève**

[Le collège syndical de l'EDG « Électricité De Guinée » a suspendu le 14 janvier 2020 le mot d'ordre de grève](#) générale et illimitée qu'il avait prévu de déclencher à partir du 15 janvier 2020. Cette annonce est intervenue après la rencontre du syndicat avec le Ministre en charge de l'Energie. Selon Ahmed Sissoko, Secrétaire général du collège syndical d'EDG, les raisons de cette suspension s'expliquent par les engagements pris par le ministre Cheick Taliby en faveur des revendications portées par le collège.

## LIBERIA

---

### **Nouvel accord entre l'UE et Solidaridad en faveur de la filière cacao**

[La délégation de l'Union européenne \(UE\) au Libéria a signé un accord de partenariat d'un montant de 5 M EUR avec l'ONG néerlandaise Solidaridad West Africa](#) pour mettre en œuvre un nouveau programme de développement de la chaîne de valeur du cacao (COVADEP) d'une durée de 4 ans. L'UE contribuera à hauteur de 4 M EUR au projet, tandis que l'ONG financera 1 M EUR. Celui-ci vise à accroître les revenus, à améliorer les moyens de subsistance et à renforcer la résilience et la compétitivité du secteur cacaoyer libérien. Il fait suite à la mise en œuvre par Solidaridad d'un [premier programme d'amélioration du secteur du cacao au Libéria \(LICSIP\) d'un montant de 5 M EUR financé par l'UE et initié en 2017](#). COVADEP complétera LICSIP en incluant davantage de parties prenantes de la chaîne de valeur du secteur. 10 centres supplémentaires pour le développement du cacao seront réalisés.

### **Cérémonie de signature du projet de recherche agricole pour la sécurité alimentaire de la FAO**

[La cérémonie de signature du protocole d'entente pour la mise en œuvre du projet](#) « Lier la vulgarisation et la recherche aux agriculteurs pour une agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition » mis en œuvre par [l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture \(FAO\)](#) s'est tenue le 15 janvier à Monrovia. L'Union européenne contribue à hauteur de 2 M USD au projet. Pour rappel, l'agriculture est source de revenus pour près de deux tiers de la population libérienne et représente près de 50% des emplois du pays.

## MAURITANIE

---

### **Appel d'offres pour l'attribution de licences pour l'exploitation 4G**

Le 13 janvier, [l'Autorité de régulation des télécommunications en Mauritanie \(ARE\) a lancé un appel d'offres pour l'attribution de nouvelles licences pour l'exploitation 4G](#) au profit des opérateurs déjà détenteurs de licences 2G/3G en Mauritanie. 3 licences au maximum sont susceptibles d'être attribuées au terme de l'appel d'offres. La date limite pour demander des éclaircissements sur le dossier est fixée au 28 janvier et la remise des dossiers de soumission est fixée au 11 février. Cet appel d'offre intervient alors que [l'ARE a infligé en fin d'année 2019 une sanction financière globale de 143,7 M MRU \(3,5 M EUR\) aux trois opérateurs de téléphonie mobile](#) Mauritel (filiale du Groupe Maroc Telecom), Mattel (filiale de Tunisie Telecom) et Chinguitel (filiale du

soudanais Sudatel). Il est reproché à ces dernières des manquements à leurs obligations en matière de qualité de service. L'opérateur leader Mauritel a écopé d'une amende de 86,3 M MRU (2,1 M EUR), la société Mattel écope d'une amende de 33,4 M MRU (821 640 EUR) et Chinguitel devra verser une somme de 23,9 M MRU (587 940 EUR). Pour mémoire, Mauritel, Mattel et Chinguitel avaient déjà écopé en début d'année 2019 d'une amende similaire de 60,4 M MRU (1,5 MEUR) pour « défaillance du service ».

### **Lancement des activités d'EMCA, fournisseur de services satellitaires**

[La société mauritanienne EMCA, spécialisée en matière de services satellitaires et gestion de flottes dans la sous-région, a officiellement lancé ses activités le 7 janvier dernier.](#) Le lancement officiel a été suivi d'un atelier de présentation de la solution de la société, et plus généralement du service de télécommunication par satellite. Une délégation de la compagnie Algérie Télécom Satellite (ATS), conduite par son PDG Yassine Sellahi, s'est rendue à cette occasion en Mauritanie pour conclure un contrat avec EMCA (ainsi qu'avec la société Smart Managed Solutions). Il s'agit de la première expérience d'ATS à l'international. La délégation a participé à l'animation de l'atelier au profit des représentants d'institutions officielles et d'entreprises privées. Elle a été également reçue par le ministre mauritanien en charge des Technologies de Communication et de l'Information (TIC) et le président de l'autorité de régulation mauritanienne. Le service par satellite est une alternative à d'autres moyens de télécommunication comme la fibre. Il est le plus souvent utilisé pour connecter des populations situées dans des zones reculées.

### **La Banque Populaire de Mauritanie (BPM) lance la première solution de mobile banking**

Le 15 janvier 2020, [la BPM a lancé Bankily, la première banque mobile du pays.](#) Face à un faible taux de bancarisation en Mauritanie (qui oscille autour de 30%), le secteur s'oriente vers cette solution pour favoriser l'inclusion bancaire. Les agences Bankily permettront le dépôt et le retrait d'espèces, en complément les cartes de recharges des opérateurs télécoms pourront également servir à créditer les comptes bancaires. Le partenariat avec l'opérateur téléphonique Mattel est déjà fonctionnel.

## **NIGER**

---

### **Le groupe sud-africain DigOil ambitionne de s'implanter au Niger**

[Selon le média Africa Intelligence,](#) l'un des directeurs de la compagnie pétrolière sud-africaine DigOil a séjourné à Niamey en novembre dernier afin d'y rencontrer le ministère du Pétrole et le directeur des hydrocarbures. La visite avait notamment pour but d'amorcer des discussions au sujet des futurs rendus des blocs R1, R2, R3 et R4 actuellement opérés par Savannah Petroleum (auparavant détenus par la CNPD, opérateur de la zone d'Agadem). Deux autres blocs aurait également fait l'objet de débat à Niamey : ceux de Grein et Taffassasset, situés à proximité de la frontière algérienne et du bloc de Kufra opéré par la société d'Etat algérienne Sonatrach. Une visite en 2020 de responsable DigOil, Andrea Brown, aurait été évoquée avec le Ministère du pétrole.

## **SENEGAL**

---

### **Le Conseil d'administration du FMI approuve l'instrument triennal de coordination des politiques économiques pour le Sénégal**

[Dans un communiqué de presse publié le 10 janvier 2020,](#) le Fonds monétaire international (FMI) annonce l'approbation par son Conseil d'administration du nouvel Instrument triennal de coordination des politiques économique (ICPE) pour le Sénégal. Ce nouveau programme vise (i) à atteindre une croissance élevée, durable et inclusive, (ii) à consolider la stabilité macroéconomique grâce à une politique budgétaire prudente et (iii) une gestion saine de la dette ainsi que la gestion du secteur pétrolier et gazier de manière transparente. S'agissant des projections économiques du pays, le FMI table sur des perspectives favorables avec un taux de croissance de 7 % à l'horizon 2020-2021. Celle-ci serait soutenue par la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (PSE), à travers une activité robuste dans l'agriculture et les services et une augmentation des



investissements liés aux hydrocarbures. Cela devrait également entraîner un élargissement temporaire du déficit du compte courant à environ 11% du PIB.

### **Financement du projet d'Agropole Sud, 43,1 M EUR de la BAfD**

Le Sénégal et la Banque africaine de développement (BAfD) ont signé le 9 janvier à Dakar, une convention de financement de 43,1 M EUR pour le projet d'Agropole Sud, zone de transformation agro-industrielle prévue en Casamance. La mise en œuvre effective du projet est attendue pour début 2020. D'un coût global de 88 M EUR – dont 27,9 M EUR également financé par la Banque islamique de développement – l'Agropole Sud devrait bénéficier à 400 000 personnes. Il vise la création d'emplois et l'amélioration de la sécurité alimentaire, notamment par la valorisation des produits locaux tels que la mangue, l'anacarde, le maïs et les produits forestiers. [Le soutien de la BAfD avait été approuvé par le Conseil d'administration du groupe le 19 décembre dernier.](#)

### **Un prêt de 50 M EUR de l'AFD, dédié au renforcement de la gouvernance financière**

Le Ministre de l'économie, du plan et de la coopération et le Directeur de l'Agence française de développement (AFD) à Dakar, en présence l'Ambassadeur de France au Sénégal, ont signé le 16 janvier, [un prêt de politique publique d'un montant de 50 M EUR](#). Ce financement a pour finalité d'accompagner les efforts du gouvernement sénégalais dans la mise en œuvre de sa stratégie de réforme des finances publiques pour la période 2019-2023. Ce projet contribuera à renforcer l'exhaustivité et la transparence du budget de l'Etat à travers la mise en place effective de la budgétisation en mode programme et une meilleure communication de l'information budgétaire au niveau du public. Il permettra également d'améliorer la mise en œuvre des investissements publics et accompagnera les autorités sénégalaises dans leur volonté de mieux encadrer les établissements et entreprises publics, ainsi que les risques budgétaires.

### **Champ pétrolier de Sangomar : la phase 1 est lancée**

[Le ministre du Pétrole et de l'Energie, Mouhamadou Makhtar Cissé, a officiellement lancé, le 14 janvier, les travaux de la phase d'exploitation du champ pétrolier Sangomar](#) en contresignant la décision finale d'investissement présentée par les membres de la joint-venture – composée des groupes australiens Far et Woodside, de la société américaine Cairn Energy et de la société nationale Petrosen. Ce lancement intervient après la signature par le Chef de l'Etat quelques jours plus tôt du décret autorisant la phase d'exploitation par les membres de la joint-venture. La mise en production est prévue en début 2023, avec pour objectif à terme la production de 230 millions de barils de pétrole brut. Il s'agit du premier projet pétrolier offshore du Sénégal. 23 puits devraient être creusés et reliés à un navire de production, de stockage et déchargement (FPSO). Le navire en construction pénétrera les côtes sénégalaises en 2022, a précisé le ministre du Pétrole et de l'Energie lors de la signature du contrat.

## **SIERRA LEONE**

---

### **La feuille de route de la Sierra Leone pour la diversification économique révélée dans un nouveau rapport de la Banque mondiale**

[La Banque mondiale a publié le 16 décembre 2019 un rapport sur la diversification économique de la Sierra Leone](#). Rappelant les ressources naturelles abondantes à la disposition du pays (fer, diamants, titane, bauxite et or), le rapport souligne l'importance de la diversification de l'économie sierra léonaise au-delà du secteur minier – qui réduira à long-terme les risques d'instabilité macroéconomique du pays. Selon le rapport, la Sierra Leone doit rendre l'agriculture et son secteur manufacturier plus productifs et soutenir les entreprises agroalimentaires afin d'augmenter la valeur ajoutée de ses produits clés. Pour rappel, le secteur agricole représente 60,3% du PIB du pays, les services 32,4% et l'industrie 5,1%.

## TOGO

---

### **L'Union européenne décaisse la première tranche de son appui budgétaire 2019-2020 (16 M EUR)**

[L'Union européenne \(UE\) a débloqué la somme de 16 M EUR au profit du Trésor togolais](#), près d'un mois après l'officialisation de [son appui budgétaire pour la période 2019-2020](#) afin d'appuyer la mise en œuvre du Plan national de développement. Les fonds, transférés directement au financement du budget de l'Etat adopté par le Parlement au titre de la loi de finances 2019, se composent d'une tranche fixe et d'une tranche variable, chacune d'une valeur de 8 M EUR. Pour rappel, le montant total de l'appui est de 33 M EUR. Le prochain décaissement devrait avoir lieu en fin d'année.

<b>Indicateurs Pays</b>	<b>BEN</b>	<b>BFA</b>	<b>CIV</b>	<b>RCI</b>	<b>GMB</b>	<b>GIN</b>	<b>GNB</b>	<b>LBR</b>	<b>MLI</b>	<b>MRT</b>	<b>NER</b>	<b>SEN</b>	<b>SLE</b>	<b>TGO</b>	<b>UEMOA</b>	<b>ASS</b>
<i>Population (M hab.) 2018</i>	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	4,5	18,5	4,5	19,3	16,3	7,6	8,0	<b>120,4</b>	<b>992,6</b>
<b>Macroéconomie</b>																
<i>PIB (Mds USD) 2018</i>	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	3,2	17,2	5,2	9,2	24	3,9	5,4	<b>140,3</b>	<b>1 642,7</b>
<i>PIB / Hab (USD) 2018</i>	915	729	3 563	1 680	745	883	840	728	927	1 143	477	1 474	515,9	670	<b>1 060</b>	<b>1 658</b>
<i>Croissance PIB réel (%) 2018</i>	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	1,2	4,9	3	5,2	6,2	3,7	4,7	<b>6,3</b>	<b>3</b>
<i>Inflation (%) 2018</i>	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	23,4	1,7	3	3	0,5	16,9	0,7	<b>1,4</b>	<b>8,5</b>
<b>Finances Publiques</b>																
<i>Déficit public (%PIB) 2018</i>	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,8	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,8	-3,1	<b>-3,8</b>	<b>-3,7</b>
<i>Dettes publiques (%PIB) 2018</i>	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	40,5	36,6	83,9	55,1	64,4	71,3	74,6	<b>52,5</b>	<b>48,5</b>
<i>Pression fiscale (%PIB) 2017</i>	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4		14,8	20,0	14,9	18,7		17,4	<b>16,2</b>	-
<i>Risque Pays<sup>1</sup></i>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-
<b>Echanges</b>																
<i>Balance commerciale 2018 (%PIB)</i>	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8		-4,3	-9,4	-12,0	-12,8		-19,6	-	-
<i>Exportations françaises vers<sup>2</sup> (MUSD)</i>	207	283	30	1 334	9	194	5	9	374	205	170	856	16,2	344	<b>3 573</b>	<b>11 015</b>
<i>Importations françaises depuis (MUSD)</i>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	49,7	11	43	270	99	19,1	18	<b>1380</b>	<b>8 069</b>
<i>Balance courante (%PIB) 2018</i>	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-23,3	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-13,8	-7,9	<b>-6,8</b>	<b>-2,6</b>
<i>Réserves de change (mois d'import) 2018</i>	-	-	5	-	4	3	-	2,6	-	5		-	3,4	-	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Aspects qualitatifs</b>																
<i>IDH (2018)<sup>3</sup></i>	163	183	125	170	174	175	177	181	182	159	189	164	184	165	-	-
<i>Doing Business (2019)<sup>4</sup></i>	153	151	131	122	149	152	175	175	145	148	143	141	163	137	-	-
<i>Environnement des affaires<sup>5</sup></i>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	D	C	B	D	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

<sup>1</sup> Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

<sup>2</sup> Trade Map-2017

<sup>3</sup> PNUD - Classement sur 188 pays

<sup>4</sup> Banque mondiale - Classement sur 190 pays

<sup>5</sup> Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque